

Rénovation de piscine : Metz a essuyé les plâtres

by Les Echos - vendredi, octobre 08, 2021

<http://correspondances.fr/renovation-de-piscine-metz-a-essuye-les-platres/>

En 2014, la ville de Metz a conclu avec Cofely le premier contrat réalisation, exploitation- maintenance de France.

Après quelques déboires, la performance « *avec son mur solaire qui chauffera l'air extérieur avant de l'insuffler dans le bâtiment, la piscine Lothaire deviendra une sorte de voiture de course !* » assurait Dominique Gros, alors maire de Metz, en lançant, en 2013, un programme de 8,4 millions d'euros consacré à la rénovation des quatre piscines municipales, dont les trois quarts consacrés à Lothaire, l'unique bassin olympique de la ville. La belle mécanique a connu quelques ratés, mais le premier CREM (contrat réalisation, exploitation-maintenance) de France, conclu pour une durée de huit ans avec Cofely, s'avère concluant.

En dix-huit mois de travaux, la filiale de services en efficacité énergétique d'Engie a mis en oeuvre sur la piscine Lothaire un système de récupération d'énergie innovant complété par une isolation performante pour atteindre un objectif de 30 % de réduction de la consommation et des gaz à effet de serre. Mais cette étanchéité a causé des soucis. Lors de la réouverture des bassins, les maîtres-nageurs se sont plaints de maux de tête et de troubles respiratoires, jusqu'à faire valoir leur droit de retrait. Des analyses ont confirmé un taux de chloramine trop élevé, obligeant à une nouvelle fermeture.

Surperformance

Chargé à la fois des travaux et de l'exploitation des équipements, Cofely connaissait bien le dispositif et a pu identifier le problème, situé au niveau de la centrale de ventilation. L'incident a permis de mettre en oeuvre une batterie d'outils de mesure qui limite aujourd'hui le taux de chloramine en deçà des normes en vigueur. La performance énergétique s'avère quant à elle supérieure aux prévisions, avec un gain de 40 % par rapport à la consommation initiale.

Le prochain contrat de maintenance sera donc renouvelé selon un mode d'appel d'offres classique.